

## **ALLIANCE DES AVOCATS POUR LES DROITS DE L'HOMME**

### **POLITIQUE DE PROTECTION DES DONNEES**

**En date du 17 Septembre 2021**

---

La présente politique de protection des données a pour objectif de présenter et de décrire les différents traitements de données à caractère personnel effectués par l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme.

Cette politique détaille aussi les mesures mises en œuvre par l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme pour protéger efficacement les données personnelles des personnes concernées et leur assurer un haut niveau de sécurité.

#### **L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme**

L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme est une association déclarée « Association loi 1901 » qui coordonne la fourniture de services juridiques gratuits et confidentiels auprès des ONG, associations et institutions dédiés à la protection des droits humains, quelles que soient leurs dimensions nationales ou internationales (pourvu qu'elles aient été agréées préalablement par le conseil d'administration).

Le siège de l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme est situé à la Maison du Barreau, 2 rue de Harlay 75001 Paris.

Pour toutes vos questions ou commentaires, vous pouvez aussi nous contacter :

- par courrier adressé à l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme :  
Maison du Barreau, 2 rue de Harlay 75001 Paris
- par email à [info@aadh.fr](mailto:info@aadh.fr)

#### **Données personnelles et traitements de données personnelles : de quoi s'agit-il ?**

Les Données Personnelles sont les informations et données permettant d'identifier ou rendant identifiable une personne physique (nom, adresse email, numéro de téléphone ou adresse IP, etc.) et traitées électroniquement ou non.

Les traitements de Données Personnelles désignent toute opération ou tout ensemble d'opérations effectués ou non à l'aide de procédés automatisés et appliqués à des données

ou ensembles de données à caractère personnel, tel que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

### **Données sensibles et traitements de données sensibles : de quoi s'agit-il ?**

Le RGPD interdit par principe tout traitement de Données à caractère Sensible, à savoir les données à caractère personnel qui révèlent l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale, ainsi que le traitement des données génétiques, des données biométriques aux fins d'identifier une personne physique de manière unique, des données concernant la santé ou des données concernant la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle d'une personne physique.

Dans la mesure où le traitement de Données Sensibles peut être nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice ou chaque fois que des juridictions agissent dans le cadre de leur fonction juridictionnelle, le traitement desdites données peut être autorisé. A ce titre, l'A.A.D.H est amenée à connaître de données sensibles pour assurer la défense juridique d'individus à la demande de ses membres. Toute personne salariée ou bénévole de l'A.A.D.H est liée par la plus stricte et absolue confidentialité concernant les données à caractère sensible des personnes concernées qu'elle peut connaître.

### **L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme, responsable de traitement**

L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme agit comme responsable de traitement, au sens de la réglementation applicable, lorsqu'elle traite les données personnelles de personnes concernées à l'occasion de l'utilisation de son site internet, de l'envoi de newsletters, d'une demande de contact, de la demande de dons, de l'accompagnement juridique et de la participation à ses formations.

En tant que responsable de traitement, l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme assure un haut niveau de protection des Données Personnelles des personnes concernées lors de toutes les étapes de leur traitement (collecte, conservation, destruction...).

Présente en France, l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme s'engage aussi à respecter la législation et la réglementation en vigueur en matière de protection des données personnelles et plus particulièrement :

- le règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RGPD) ;
- la loi Informatique et Libertés et l'ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 relative à la protection des données personnelles portant modification de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et diverses

dispositions concernant la protection des données à caractère personnel.

### **Le site de l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme**

Le site de l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme (<http://aadh.fr/>) est hébergé par OVH Cloud dans des conditions conformes au RGPD.

Lorsque vous vous connectez et utilisez le site de l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme, des données de navigation sont susceptibles d'être collectées et traitées par l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme ou tout prestataire (tiers) de son choix à des fins statistiques afin d'améliorer l'ergonomie du site et de mesurer le nombre de pages vues, le nombre de visites, ainsi que votre activité et votre parcours sur le site.

### **Sécurité des données personnelles**

L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme s'engage à prendre toutes les mesures techniques et organisationnelles pour assurer la protection, la sécurité et la confidentialité des Données Personnelles des personnes concernées, en particulier contre toute perte, altération, diffusion ou usage illégal.

L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme s'assure que de telles mesures sont mises en place sur l'ensemble des opérations réalisées dans le cadre de ses traitements, et notamment lors de la collecte des Données Personnelles, de leur stockage et de leur hébergement.

A cet égard, l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme s'assure également que les tiers auxquels elle est susceptible de faire appel (prestataires techniques, fournisseurs...) respectent cette exigence de protection des Données Personnelles par la mise en place de mesures appropriées, conformément au RGPD. Les mesures techniques et organisationnelles mises en place peuvent inclure le recours à des formulaires d'inscription sécurisés, le cryptage et/ou l'accès restreint aux Données Personnelles.

L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme invite les personnes concernées à la plus grande prudence dans la communication, par leurs soins à des tiers, de leurs Données Personnelles mais également de leurs identifiants et mots de passe personnels permettant leur accès au site.

Certains messages ou sollicitations reçus peuvent provenir de personnes mal intentionnées cherchant à obtenir des informations personnelles concernant les personnes concernées en vue d'une utilisation frauduleuse (pratique du *phishing*). Si la personne reçoit un message qui paraît être une tentative de *phishing*, elle est invitée à ne pas y répondre et à ne pas ouvrir les pièces jointes, les images ou les liens contenus dans le message.

## **I. JE SUIS UN UTILISATEUR DU SITE INTERNET : QUE DOIS-JE SAVOIR SUR MES DONNEES ?**

Rappel : Les Utilisateurs sont toutes les personnes utilisatrices du site et de tout ou partie des services proposés par l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme sur son site, notamment pour avoir des informations concernant l'accompagnement juridique ou les formations.

### **i. QUELLES DONNEES PERSONNELLES ?**

L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme collecte et traite les Données Personnelles suivantes des Utilisateurs en sa qualité de responsable de traitement :

- Nom, prénom
- Numéro de téléphone
- Adresse mail

Lorsque ces Données Personnelles sont recueillies, l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme signale à l'Utilisateur le caractère obligatoire ou facultatif des Données Personnelles demandées, l'utilisation envisagée et les conséquences d'un défaut de renseignement.

### **ii. POURQUOI RECUEILLIR MES DONNEES PERSONNELLES ?**

Les Données Personnelles communiquées par l'Utilisateur au site de l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées et utilisées par l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme pour les finalités suivantes :

- Permettre l'accès au site et son utilisation par l'Utilisateur ;
- Permettre le partage, la consultation et l'utilisation des données fournies par l'Utilisateur, y compris les Données personnelles ;
- Améliorer les différents services proposés par le site et fournir à l'Utilisateur des informations pertinentes et à jour, répondre aux questions de l'Utilisateur, procéder à des statistiques sur la base d'informations ou de données et utiliser ces statistiques pour améliorer le site et ses services ;
- Envoyer à l'Utilisateur des notifications pour l'informer d'une évolution du site ;
- Adresser à l'Utilisateur, avec son accord préalable exprès, des newsletters et des messages d'information concernant les formations proposées par l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme. L'Utilisateur peut à tout moment se désinscrire de la newsletter ;
- Adresse à l'Utilisateur un message de réponse à sa demande de contact ;
- Permettre l'inscription aux Formations et le recueil de Données Personnelles nécessaires

au déroulement des Formations ;

- Envoyer à l'Utilisateur des notifications afin de vérifier la sécurité des accès au site et aux informations ou données transmises à la requête de l'Utilisateur ou à son profit.

Lorsque l'Utilisateur se connecte et utilise le site de l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme, des données de navigation sont susceptibles d'être collectées et traitées par l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme ou tout prestataire (tiers) de son choix à des fins statistiques afin d'améliorer l'ergonomie du site et de mesurer le nombre de pages vues, le nombre de visites, ainsi que l'activité et le parcours de l'Utilisateur sur le site.

### **iii. CADRE JURIDIQUE DES TRAITEMENTS DE DONNEES PERSONNELLES**

Les traitements réalisés par l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme dans le cadre de son site, conformément aux finalités énoncées ci-dessus, sont nécessaires pour lui permettre de :

- Satisfaire ses obligations vis-à-vis des Utilisateurs sur le fondement de leur consentement ;
- Respecter les obligations contractuelles et légales qui lui incombent ;
- Répondre à certains intérêts légitimes relatifs notamment à son objet.

Dans tous les cas où le consentement de l'Utilisateur est nécessaire, le recueil de ce consentement est exprès (case à cocher (*opt-in*)) et spécifique.

### **iv. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES PERSONNELLES**

L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme ne conservera les Données Personnelles de l'Utilisateur que pour une durée limitée, déterminée en fonction de la nature des données en cause, et du traitement concerné.

Les Données Personnelles fournies par l'Utilisateur dans le cadre de l'utilisation du site sont conservées aussi longtemps que l'Utilisateur est actif. Au-delà, les Données Personnelles seront supprimées.

## **II. MON DOSSIER EST SUIVI PAR L'ALLIANCE : QUELLES SONT LES DONNEES QUE L'AADH COLLECTE ET TRAITE ?**

### **i. DONNEES PERSONNELLES**

L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme collecte et traite des Données Personnelles et des Données sensibles, en sa qualité de responsable de traitement notamment, les suivantes :

- Identité et coordonnées des personnes morales et de leurs représentants (ONG) : Nom, prénom, email, adresse du siège social, numéros de téléphone.
- Identité et coordonnées des cabinets d'avocats membres : nom et prénom des représentants, des avocats pro bono, numéros de téléphone, email professionnel, nationalité du cabinet et lieux des filiales.

Lorsque ces Données Personnelles sont recueillies, l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme signale le caractère obligatoire ou facultatif des Données Personnelles demandées, l'utilisation envisagée et les conséquences d'un défaut de renseignement.

### **ii. POURQUOI RECUEILLIR MES DONNEES PERSONNELLES ?**

Les Données Personnelles communiquées à l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées et utilisées pour les finalités suivantes :

- Permettre la consultation et l'utilisation des Données Personnelles et des Données sensibles fournies dans le cadre de l'assistance juridique et de la défense juridique des particuliers ;
- Envoyer des messages d'information ;
- Permettre l'utilisation des Données Personnelles et des Données sensibles pour toute demande administrative ou judiciaire, toute action en justice ou encore pour toute démarche utile à la défense juridique des personnes concernées.

### **iii. CADRE JURIDIQUE DES TRAITEMENTS DE DONNEES PERSONNELLES**

Les traitements réalisés par l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme dans le cadre de l'assistance juridique des particuliers, conformément aux finalités énoncées ci-dessus, sont nécessaires à l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme pour lui permettre de :

- Satisfaire ses obligations vis-à-vis des membres sur le fondement de leur consentement ;
- Respecter les obligations contractuelles et légales qui lui incombent ;

- Répondre à certains intérêts légitimes relatifs notamment à son objet.

Dans tous les cas où le consentement des membres est nécessaire, le recueil de ce consentement est exprès (case à cocher (*opt-in*)) et spécifique.

#### **iv. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES**

L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme ne conservera les Données Personnelles des particuliers que pour la durée strictement nécessaire à l'assistance juridique. Au-delà, les Données Personnelles seront archivées puis supprimées.

### **III. JE REPRESENTE UNE ASSOCIATION MEMBRE DE L'AADH : QUELLES SONT LES DONNEES QUE L'AADH COLLECTE ET TRAITE ?**

#### **ii. DONNEES PERSONNELLES**

L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme collecte et traite des Données Personnelles suivantes de ses Membres en sa qualité de responsable de traitement :

- Nom et adresse du siège social
- Numéros de téléphone et emails des représentants ou interlocuteurs en charge des demandes juridiques
- Nature des demandes juridiques : domaine de compétence juridique concerné, dates des demandes, nature la demande et issues des procédures

Lorsque ces Données Personnelles sont recueillies, l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme signale aux Membres le caractère obligatoire ou facultatif des Données Personnelles demandées, l'utilisation envisagée et les conséquences d'un défaut de renseignement.

#### **iii. POURQUOI RECUEILLIR MES DONNEES PERSONNELLES ?**

Les Données Personnelles communiquées par les membres à l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme font l'objet d'un traitement informatique et sont conservées et utilisées pour les finalités suivantes :

- Permettre la consultation et l'utilisation des Données Personnelles fournies par les membres dans le cadre de l'assistance juridique ;
- Envoyer des messages d'information aux membres concernant l'assistance juridique ;
- Permettre la collaboration entre les différentes associations ayant recours aux services de l'A.A.D.H et l'A.A.D.H.

## **v. CADRE JURIDIQUE DES TRAITEMENTS DE DONNEES PERSONNELLES**

Les traitements réalisés par l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme dans le cadre de l'assistance juridique des membres, conformément aux finalités énoncées ci-dessus, sont nécessaires à l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme pour lui permettre de :

- Satisfaire ses obligations vis-à-vis des membres sur le fondement de leur consentement ;
- Respecter les obligations contractuelles et légales qui lui incombent ;
- Répondre à certains intérêts légitimes relatifs notamment à son objet.

Dans tous les cas où le consentement des membres est nécessaire, le recueil de ce consentement est exprès (case à cocher (*opt-in*)) et spécifique.

## **vi. DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES**

L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme ne conservera les Données Personnelles des membres que pour la durée strictement nécessaire à l'assistance juridique. Au-delà, les Données Personnelles seront archivées puis supprimées.

## **IV. QUELS SONT MES DROITS ?**

Chaque personne concernée par le traitement de ses Données Personnelles dispose d'un droit d'information, d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement et de suppression de tout ou partie des Données personnelles le concernant, d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité des Données personnelles.

Elle peut exercer ses droits en écrivant à l'adresse email [info@aadh.fr](mailto:info@aadh.fr) ou à l'adresse postale de l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme susmentionnée. Une demande par voie postale devra être présentée personnellement et par écrit, signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature de son titulaire. Ces informations ne seront communiquées qu'à des fins d'identification de la personne concernée et ne seront pas conservées pour une durée excédant celle nécessaire au traitement de la réponse. La demande précisera l'adresse email ou postale à laquelle devra parvenir l'éventuelle réponse.

L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme disposera d'un délai d'un mois pour répondre suivant réception de la demande. Celui-ci peut être prolongé de deux mois en cas de complexité ou du nombre élevé de demandes. Si cela arrive, l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme vous en informera au maximum deux mois après votre demande, conformément à l'article 12.3 du RGPD.

Chaque personne concernée est avertie que l'exercice de ses droits ne porte pas atteinte à la validité des opérations de traitement réalisées préalablement, ni au droit de l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme de procéder à l'archivage de certaines des Données Personnelles en cause, conformément aux principes énoncés ci-avant.

## **V. TRANSFERT DE DONNÉES PERSONNELLES EN DEHORS DE L'UNION EUROPÉENNE**

L'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme est susceptible de procéder à des transferts de Données Personnelles en dehors de l'Union Européenne au titre du fonctionnement de son site internet et dans le cadre de ses activités. Ces transferts font l'objet de garanties appropriées, au sens du RGPD et de la législation et de la réglementation applicables.

Par ailleurs, lorsque l'utilisation de certains outils est susceptible de permettre un tel transfert, l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme vérifie que le prestataire du service concerné, s'il est situé hors Union Européenne, respecte l'ensemble des principes et obligations fixés par le RGPD et la législation et la réglementation applicables.

## **VI. MODIFICATION DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ**

La présente Politique de confidentialité peut être modifiée par l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme à tout moment.

En cas de modification de la Politique de confidentialité, la nouvelle version en vigueur sera applicable à l'Utilisateur à compter de sa connexion au site.

En cas de litige entre l'Utilisateur et l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme au regard de traitements de Données Personnelles au titre de l'utilisation du site de l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme, la Politique de confidentialité à prendre en compte sera celle en vigueur au moment des faits à l'origine du litige.

## **VII. DESTINATAIRES DES DONNÉES PERSONNELLES**

Vos Données Personnelles sont destinées à l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme. Elles pourront toutefois être communiquées par cette dernière à des tiers sous-traitants pour assurer l'accès et l'utilisation du site dans des conditions de protection de sécurité prévues par l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme.

Dans certains cas, l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme peut aussi être susceptible de communiquer vos Données Personnelles de l'Utilisateur à toute autorité administrative ou judiciaire qui lui en ferait la demande, conformément à la législation en vigueur.